



Communiqué International : Les oubliés de la crise !



Les personnels navigants commerciaux (PNC) des compagnies British Airways et United Airlines ont été licenciés par leurs compagnies suite à la crise sanitaire.

Ils se sont retrouvés sans emplois, du jour au lendemain, mais également sans indemnités de départ et quasiment sans indemnités de chômage (environ 25 % de ce que touche un salarié sous droit de travail français). Pourquoi ? Simplement parce que, bien que résidents français, ils ne disposent pas d'un contrat de travail de droit français. Dans le secteur aérien, les règles européennes et internationales prévalent souvent face au Droit d'un Etat !

Ces salariés « *galèrent* » donc pour être reconnus et bénéficier du contrat de sécurisation professionnelle qui leur permettraient, non seulement de prétendre à des indemnités plus favorables mais également à des dispositifs de reconversion professionnelle.

Que dire des salariés de la compagnie Norwegian (low-cost irlandais dont la maison-mère est en Norvège) pourtant sous contrat de travail français et qui sont licenciés sans indemnités simplement parce que la Compagnie « *ne souhaite pas* » appliquer la réglementation française !

La déréglementation européenne et internationale a conduit au dumping social !

Que ce soient pour les salariés transfrontaliers ou pour les salariés de compagnies low-cost, la fédération Force Ouvrière de l'équipement, de l'environnement, des transports et des services (FEETS-FO) et le syndicat des personnels navigants commerciaux (SNPNC-FO) se battent au niveau national et international avec les organisations syndicales des autres pays et les instances syndicales internationales pour lutter contre le dumping social et faire reconnaître les droits sociaux des salariés dans leur pays de résidence.

Dans un secteur économique « sans frontières », l'action syndicale européenne et internationale se doit d'œuvrer pour renforcer les droits des travailleuses et des travailleurs ; la FEETS-FO et le SNPNC-FO s'y emploient sans relâche !

Paris, le 19 mars 2021

Contact FEETS-FO :

Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général, 01 44 83 86 20, contact@feets-fo.fr

Laurent Le Floch, Secrétaire fédéral, 06 44 16 78 85, llefloch@feets-fo.fr

Contacts SNPNC-FO :

Christelle AUSTER, Présidente, 06 52 93 20 66, chauster.snpnc@gmail.com